

Objet : CCSPL eau de la commune de Lillers

Monsieur le Maire,

Lors de la rencontre qu'une délégation de notre association a eue avec vous le 23 avril dernier, nous avons pris acte d'un certain nombre de points concernant , d'une part la situation de votre commune et d'autre part le cadre de travail de la CCSPL à laquelle vous nous avez invités à participer.

Ainsi, il s'agira pour cette commission de travailler sur toutes les hypothèses afin que le conseil municipal puisse choisir « la meilleure » décision en toute connaissance de cause.

La commission pourra se réunir « autant que de besoin » sous votre conduite ou sous celle de M. Boillet, adjoint à l'environnement.

La prolongation pendant un an du contrat de DSP actuel avec la société Veolia ( contrat de distribution venant à échéance fin 2012) reste à envisager : cette possibilité permettrait de conserver parmi les hypothèses pour cette année celle de la construction d'une régie.

Nous attendons de connaître si ce droit a déjà été utilisé.

Dans le cas d'impossibilité de cette prolongation, c'est un appel d'offres pour un contrat de DSP d'une durée de trois ans qui serait notre base de travail.

Il s'agira alors au cours de cette année d'obtenir les meilleures conditions pour la commune et donc de donner des éléments pour élaborer dans les mois à venir un cahier des charges qualitatif et quantitatif strict avant de lancer l'appel d'offres. Le recours à un audit et une AMO (assistance à maîtrise d'ouvrage )publics en complément de ceux réalisés par le cabinet AMODIAG nous paraît nécessaire.

D'autre part , la commission continuera sa mission pendant les 3 ans qui suivront pour étudier les diverses possibilités de gestion du service de l'eau pour la commune , pour préparer un avis prenant en compte les divers aspects légaux , politiques et financiers que revêt un tel dossier. Nous vous rappelons toutefois notre attachement à un service public de l'eau.

Nous attendons que vous nous adressiez les documents nécessaires pour commencer notre travail ( dernier rapport du délégataire, rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'eau potable , compte-rendu de la première réunion de CCSPL du 15 mars dernier ).

Nous organiserons ensuite un déplacement en mairie pour étudier le contrat et ses avenants en cours jusqu'en décembre 2012.

Avec les documents demandés, nous attendons votre réponse qui confirmera que nous sommes en accord sur le projet de notre coopération .

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire , l'expression de nos salutations distinguées.

Le 10.05.2012 le collège solidaire